PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE JEUDI 24 JUILLET 2020 À 12 H PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Martine Larocque, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmaciens Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**

Nicole Johnson, membre indépendant - expérience vécue à titre d'usager des services sociaux

Ann Béland, membre indépendant - compétence en gouvernance ou éthique Jacqueline Babin, membre désigné - comité des usagers

Ariane Provost, membre désigné - conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Sabrina Tremblay, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques Édith Couture, membre indépendant – milieu de l'enseignement

MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation Michel Garcia, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG) Médor Doiron, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse

ABSENCES:

MM Richard Loiselle, président

Stéphan Boucher, membre indépendant - expertise dans les organismes communautaires

INVITÉES :

M^{mes} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe Johanne Méthot, directrice générale adjointe et directrice des soins infirmiers Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

En remplacement du président, M. Richard Loiselle, après avoir constaté le quorum, M. Gilles Cormier, vice-président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 12 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-11-20/21-53

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

- d'adopter l'ordre du jour suivant :
- 1. Ouverture de la réunion;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Présidence-direction générale;
 - 3.1 Plan de contingence pénurie d'effectifs médicaux (infirmières ou médecins);
 - 3.2 Politique et procédure d'admission et de départ des usagers dans les lits de courte durée;
- 4. Information
 - 4.1 information de la présidente-directrice générale;
- 5. Levée de la réunion;

3. PRÉSIDENCE-DIRECITON GÉNÉRALE

3.1 PLAN DE CONTINGENCE – PÉNURIE D'EFFECTIFS OBSTÉTRICAUX (INFIRIMÈRES OU MÉDECINS)

M. Gilles Cormier, vice-président, invite D^{re} Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels, à présenter ce point.

La situation de la pénurie en ressources humaines est très importante et met à risque l'accès et le maintien des services de la population, particulièrement en période estivale. Les secteurs tels que les services d'obstétrique, des soins intensifs, d'urgence et du bloc opératoire nécessitent du personnel formé et spécialisé dans ces domaines. Ainsi, il est plus difficile en situation d'absence de ressources de combler les quarts manquants.

À cet effet, Dre Guilbeault mentionne que dans le contexte actuel de pénurie infirmières le CISSS de la Gaspésie a décidé d'élaborer un plan de contingence qui englobe tous les réseaux locaux de services (RLS) pour assurer une couverture idéale en cas de rupture de service. Elle informe qu'elle a réalisé le plan avec Dre Renée Soucy, cheffe en obstétrique et en gynécologie, en collaboration avec les équipes médicales de médecins de famille. Le plan permettra de mieux se préparer lorsqu'il manque de ressources (inclus les transferts possibles) tout en assurant la sécurité des patientes sur le territoire.

CA-CISSSG-11-20/21-54

Considérant la problématique nationale de pénurie de ressources humaines aux services d'obstétrique;

Considérant la mise en place de plusieurs comités et tables de travail, tant nationaux que locaux afin de trouver des alternatives pour contrer la pénurie de ressources;

Considérant les nouvelles pratiques différentes expérimentées partout dans le Québec et au CISSS de la Gaspésie;

Considérant la nécessité de maintenir dans chaque réseau local de services (RLS) des services de proximité de base en obstétrique pour assurer la qualité et la sécurité;

Considérant la situation de très haute précarité en ressources humaines pour la période estivale;

Considérant qu'un plan de contingence en pénurie d'effectifs obstétricaux a été fait en 2019:

Considérant que le plan de contingence 2019 a fait l'objet de travail de discussion et de consultation auprès des différentes instances concernées;

Considérant la nécessité d'une mise à jour de ce plan suite à l'expérimentation à l'été 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

- d'adopter le plan de contingence concernant les pénuries d'effectifs obstétricaux (infirmières ou médecins).

3.2 POLITIQUE ET PROCÉDURE D'ADMISSION ET DE DÉPART DES USAGERS DANS LES LITS DE COURTE DURÉE

M. Gilles Cormier, vice-président, invite D^{re} Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels, à présenter ce point.

Il n'existe pas dans notre établissement une politique et une procédure d'admission et de départ des usagers dans les lits de courte durée nous permettant de favoriser une meilleure gestion des lits. Cette politique et procédure vise l'amélioration de l'accessibilité des lits en courte durée à l'hôpital en diminuant les durées moyennes de séjour à l'urgence (DMS), les séjours prolongés en courte durée par des clientèles en réadaptation, au niveau de soins alternatifs (NSA) et autres clientèles. Ces situations occasionnent un engorgement des services à l'urgence. De plus, dans plusieurs situations cliniques, nous sommes à même de constater des problèmes de communications et autres mettant un frein à la fluidité sur la trajectoire des patients.

D'e Guilbeault souligne que dans le contexte actuel, et en tenant compte de la pénurie de maind'œuvre, il est nécessaire d'optimiser la gestion des lits de courte durée dans chacun des RLS. C'est pour cette raison qu'une politique a été élaborée au niveau des admissions et des départs des usagers. Celle-ci respecte les liens nursing, médecin et autres afin d'assurer l'optimisation des soins et veiller à un retour harmonieux au domicile. De cette façon, nous nous assurons d'une utilisation efficace des lits dans chacun des établissements. Cette politique a été inspirée des différents établissements au Québec et adaptée aux réalités de la région. Des consultations ont été faites auprès des chefs département et du CECMDP.

D'e Larocque propose qu'un changement de libellé à l'article 7.3.4, soit : « ... et le médecin ayant fait la demande d'admission sera avisé. » D' Garcia et D'e Guilbeault soutiennent cette idée. De plus, D'e Larocque et M^{me} Ariane Provost mentionnent qu'il serait important que le document soit connu à l'interne.

CA-CISSSG-11-20/21-55

Considérant les orientations nationales à l'égard de l'accès aux soins et services à la population;

Considérant les défis du CISSS de la Gaspésie en ce qui concerne la durée moyenne (DMS) de jour dans ses l'urgences;

Considérant les défis de pertinence, de fluidité et de continuité de la clientèle hospitalisée en courte durée;

Considérant le manque d'uniformisation dans les pratiques cliniques en milieu hospitalier sur l'ensemble du territoire du CISSS de la Gaspésie;

Considérant l'importance d'établir des balises organisationnelles encadrant la pratique clinique en hôpital;

Considérant que l'usager (le VRAI NORD) se situe au cœur de nos priorités selon le principe du meilleur soin possible donné par la bonne personne au meilleur endroit;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

- d'adopter la politique et procédure d'admission et de départ des usagers dans les lits de courte durée au CISSS de la Gaspésie.

4. INFORMATION

4.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. Gilles Cormier, vice-président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M^{me} Duguay informe qu'un état de situation au sujet de la dentisterie sera fait et présenté au MSSS afin de retravailler ce dossier. En conséquence, il est recommandé par les administrateurs de poursuivre les démarches auprès du MSSS afin d'assurer une offre de services de qualité à la population gaspésienne.

M^{me} Duguay informe de la visite du Premier ministre, M. François Legault le 16 juillet dernier. Étaient également présentes à cette rencontre, la présidente-directrice générale adjointe, la directrice générale adjointe et l'adjointe à la PDG et aux relations avec les médias. Lors de cette rencontre, les principaux sujets abordés étaient les frais déplacement, la pénurie des ressources humaines, l'Hôpital de Maria, les besoins pour la deuxième vague (félicitations pour la gestion de la première), etc.

De plus, elle fait état de la rencontre tenue avec le président du Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec (SIIEQ), M. Pier-Luc Bujold, le 17 juillet dernier. Étaient présents à cette rencontre la présidente-directrice générale adjointe, la directrice générale adjointe et directrice des soins infirmiers, le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques ainsi que deux collègues de M. Bujold. Elle informe que des chantiers de travail ont été convenus avec le SIIIEQ (SAPA, chirurgie, etc.). Plusieurs solutions soulevées par M. Bujold ont déjà été essayées pour contrer la pénurie de personnel.

Aussi, elle mentionne que le déploiement d'escouades sanitaires est très apprécié par la population et les touristes.

Ensuite, elle annonce qu'une personne a été sélectionnée pour combler le poste d'adjointe à la PDG à Gaspé en remplacement à M^{me} Pierrette Couillard, soit M^{me} Jennifer Dunn. Cette dernière débutera ses fonctions le 17 août prochain.

Elle fait état qu'un Lac-à-l'épaule sera planifié à l'automne et qu'il se tiendra en présence si tout va bien.

En ce qui a trait aux postes de cadres supérieurs, M^{me} Duguay informe que le poste de directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques sera affiché prochainement et que celui du directeur adjoint des services professionnels a été modifié avec un profil administratif à temps complet.

Un administrateur fait état de ses inquiétudes face au temps d'attente occasionné par la COVID-19 afin de recevoir des tests diagnostiques (plombage et extraction de dent). Elle rajoute que ces mois d'attente provoquent beaucoup d'agressivité dans la ressource intermédiaire où son fils demeure. Ce point amené est vraiment un problème. M^{mes} Jacques et Méthot feront des validations et vous reviendront.

Pour terminer, en ce qui concerne la signalisation à l'Hôpital de Gaspé, un membre mentionne qu'elle n'est pas optimale depuis que le stationnement de la côte est priorisé. Selon elle, l'affiche de l'hôpital devrait être plus grosse. M. Alain Vézina fera des validations et une réponse rapide sera adressée aux membres du conseil d'administration.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-11-20/21-56

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 13 h.

Richard Loiselle, président

Tulrand Soull

Chantal Duguay, secrétaire